

## LES INDICES SECTORIELS \* (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	1429,18	-0,15%	42,92%
8300	INDICE DES BANQUES	1435,88	-0,15%	43,59%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	1379,20	-0,37%	37,92%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	1997,59	-0,17%	99,76%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	1398,32	-0,07%	39,83%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	933,57	-1,19%	-6,64%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	847,74	-1,57%	-15,23%

## COTATION ELECTRONIQUE

### COTE DE LA BOURSE = MARCHÉ DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU A	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	3,000	28-04-2006	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	60,980	60,600	60,500	60,900	60,500		
2	5	2,600	25-05-2006	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	56,500	56,500	56,500	57,100	56,500		
3	1	0,950	01-07-2000	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	4,650	4,650	4,650	4,700	4,600		
4	20	1,800	26-06-2006	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	29,200	28,820	29,200	29,200	28,800		
5	8	1,900	14-04-2006	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	57,120	55,700	56,980	56,980	55,700		
6	5	0,400	10-07-2003	BS - Banque du Sud	8,900	8,900	8,900	8,900	8,900		
7	10	1,100	12-06-2006	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	40,500	40,900	40,660	40,900	40,660		
8	5	0,500	22-05-2006	BH - Banque de l'Habitat	19,210	19,500	19,510	19,700	19,210		
9	5	1,500	20-06-2006	TL - Tunisie Leasing	12,680	12,680	12,600	12,680	12,600		
10	10	2,500	23-05-2006	BT - Banque de Tunisie	93,000	93,800	93,040	93,800	93,000		
11	5	0,300	05-07-2006	STB - Société Tunisienne de Banque	9,780	9,800	9,700	9,800	9,650		
12	10	0,600	06-06-2006	BNA - Banque Nationale Agricole	17,400	16,900	17,380	17,500	16,900		
13	1	0,800	31-05-2006	ATB - Arab Tunisian Bank	4,260	4,280	4,350	4,350	4,280		
14	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	16,050	16,010	16,020	16,050	16,000		
15	5	0,500	26-06-2006	SMG - Société Magasin Général	27,800	27,800	27,800	27,800	27,600		
16	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	21,700	21,980	22,500	22,600	21,800		
17	10	1,000	24-08-2005	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	26,980						
18	5	0,500	04-08-2006	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	11,300	11,300	11,300	11,300	11,300		
19	5	0,510	15-09-2006	ELECTROSTAR	13,200	13,500	13,500	13,500	13,500		
20	5	0,950	18-07-2006	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	37,200	37,000	37,200	37,200	37,000		
21	5	0,750	30-05-2006	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	24,500	24,020	24,300	24,300	24,020		
22	1	0,500	30-06-2004	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	3,080	3,030	3,000	3,030	3,000		
23	5	0,750	10-05-2006	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	21,000	21,020	20,800	21,400	20,800		
24	5	0,900	03-07-2006	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	21,000	20,800	20,800	20,800	20,520		
25	1	0,300	13-07-2006	KARTHAGO AIRLINES	9,360	9,100	9,360	9,360	9,100		
26	1	0,500	03-07-2006	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	3,430	3,450	3,400	3,450	3,360		
27	5	0,250	10-08-2006	EL WIFACK Leasing	5,510	5,500	5,660	5,670	5,500		

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING A	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
28	10	0,600	15-06-2006	LA CARTE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CI)	20,600				
29	25	7,000	22-08-2006	Air Liquide Tunisie	180,000	179,600	179,600		
30	5	0,700	25-05-2006	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	33,500	32,100	32,100		
31	10	1,000	12-04-2006	Placements de Tunisie - SICAF	22,300				
32	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	4,450				
33	5	1,000	18-05-2006	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	42,120				
34	10	1,000	26-06-2006	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	33,000				
35	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,740				
36	10	0,800	01-06-2006	AMEN BANK	27,880				
37	10	3,000	15-05-2006	ALKIMIA - Société Chimique	47,980				
38	5	1,250	15-06-2006	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	29,960	30,000	30,000		
39	6,5	0,456	21-06-2006	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Investissement à Capital Risque	9,300	9,100	9,100		
40	10	1,400	05-05-2006	CIL - Compagnie Internationale de leasing	21,980	22,000	22,000		
41	10	1,300	02-06-2006	ATL - Arab Tunisian Lease	23,500	23,520	23,520		
42	10	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	4,450	4,320	4,320		
43	10	1,000	09-07-2001	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	9,000				
44	5	0,500	17-07-2006	EL MAZRAA	9,720				
45	10	0,600	01-09-2003	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	12,990	12,600	* 12,600	B	12,600
46	1	0,900	10-07-2006	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,880	1,880	1,870		
47	10	0,600	01-07-2004	GL - General Leasing	8,090	8,000	8,000		
48	1	2,200	07-06-2006	Société ESSOUKNA	5,620	5,700	5,600		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

\* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX : Comité des indices boursiers du 22/12/2005. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « pour tout connaître sur les indices de la Bourse ».

NB : En 2006, les valeurs ci-après ont procédé à une réduction de la valeur nominale : ATB (5 à 1), SITS (5 à 1), TUNISAIR (5 à 1), SOTUMAG (10 à 1), T. Leasing (10 à 5), SOMOCER (5 à 1), ESSOUKNA (10 à 1).

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE = MARCHE OBLIGATAIRE

N°	GROUPE 21 - CONTINU A		DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
	VALEURS								INDICATEUR	SEUL EN %
<b>LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - BTA</b>										
49	BTA 10ANS 6,5% MARS 2009	V. F. : 1 000 Dinars	B0309	10-03-2009		102,892				
50	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010		103,870				
51	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014		114,100				
52	BTA 5ANS 6,75% JUIN 2008	V. F. : 1 000 Dinars	B0608	11-06-2008		103,083				
53	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014		106,000				
55	BTA 3ANS 5,625% JUILLET 2007	V. F. : 1 000 Dinars	B0707	13-07-2007		100,500				
56	BTA 10ANS 7% JANVIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0115	11-01-2015		100,000				
57	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015		102,900				
58	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012		99,150				
59	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013		98,340				
60	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016		52,320				
<b>LES EMPRUNTS</b>										
61	BTE	EO BTEJ 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06	OBTE	25-06-2011	25-06-2006	100,000				
62	BIAT	EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12	OBIAT2	09-12-2009	09-12-2005	98,000				
63	BH	EO BH1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/12	OBH1	31-12-2008	31-12-2005	99,000				
64	TUNISIE LEASING	EO TUNISIE LEASING 2001-1 Sans AP à 7,4% j. 03/12	OTS11	03-12-2006	03-12-2005	100,000				
65		EO TUNISIE LEASING 2001-2 Sans AP à 7,4% j. 22/03	OTS12	22-03-2007	22-03-2006	100,000				
66		E. O. TUNISIE LEASING 2002/1 Sans AP à 7,4% j. 24/09	OTS21	24-09-2007	24-09-2006	101,000				
67		EO TUNISIE LEASING 2002/2 Sans AP à 7,4% j. 30/04	OTS22	30-04-2008	30-04-2006	100,000				
68		EO TUNISIE LEASING 2003/1 Sans AP à 7,4% j. 30/01	OTS31	30-01-2009	30-01-2006	100,760				
69		EO TUNISIE LEASING 2004/1 Sans AP à 7,4% j. 30/04	OTS41	30-04-2009	30-04-2006	99,600				
70		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 Sans AP à 7% j. 31/03	TS42F	31-03-2010	31-03-2006	100,000				
71		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 Sans AP à TMM+1,4% j. 31/03	TS42V	31-03-2010	31-03-2006	100,000				
72		EO TUNISIE LEASING 2005-1 Sans AP à 7% j. 28/10	TS51F	28-10-2010	28-10-2006	100,000				
73		EO TUNISIE LEASING 2005-1 Sans AP à TMM+1,4% j. 28/10	TS51V	28-10-2010	28-10-2006	100,000				
74		EO TUNISIE LEASING 2006/1 Sans AP à 6,5% j. 15/11	TS61F	15-11-2011		100,000				
75		EO TUNISIE LEASING 2006/1 Sans AP TMM+1,0% j. 15/11	TS61V	15-11-2011		100,000				
76	UBCI	EO UBCI 2001 7ans IF à TMM+0,75% j. 31/12	OUBCI	31-12-2008	31-12-2005	97,000				
77	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2006	100,000				
78	C I L	EO CIL 2002 / 1 Sans AP à TMM+1,25% j. 28/02	OCL21	28-02-2007	28-02-2006	100,000				
79		EO CIL 2002/2 Tr. A 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2A	16-09-2009	16-09-2006	100,000				
80		EO CIL 2002/2 Tr. B 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2B	16-09-2009	16-09-2006	100,000				
81		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3F	31-03-2010	31-03-2006	99,800				
82		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3V	31-03-2010	31-03-2006	100,000				
83		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL31	20-10-2010	20-10-2006	100,000				
84		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL32	20-10-2010	20-10-2006	100,000				
85		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL41	30-09-2011	30-09-2006	100,000				
86		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL42	30-09-2011	30-09-2006	100,000				
87		EO CIL 2004 / 2 Sans AP à 7% j. 31/03	CL42F	31-03-2010	31-03-2006	99,000				
89		EO CIL 2004 / 2 Sans AP à TMM+1,25% j. 31/03	CL42V	31-03-2010	31-03-2006	100,000				
90		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/11/10	CLS1F	14-10-2012	14-10-2006	99,190				
91		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/10	CLS1V	14-10-2012	14-10-2006	100,000				
92	BTKD	EO BTKD 2002 5ans AP à 7,4% j. 20/11	OBTK2	20-11-2007	20-11-2006	100,000				
93	A T L	EO ATL 2000/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 01/08	OAT01	31-07-2007	31-07-2005	100,000				
94		EO ATL 2001/2 5ans AP à 7,4% j. 31/01	OAT12	30-01-2007	30-01-2006	100,000				
95		EO ATL 2002/1 5ans AP à 7,4% j. 15/10	OAT21	15-10-2007	15-10-2005	100,000				
96		EO ATL 2002/2 5ans AP à 7,4% j. 15/04	OAT22	15-04-2008	15-04-2006	100,000				
97		EO ATL 2003 / 1 Sans AP à 7,4% j. 15/03	OAT3A	15-03-2009	15-03-2006	99,050				
98		EO ATL 2003 / 1 Sans AP à TMM+1,5% j. 15/03	OAT3B	15-03-2009	15-03-2006	100,000				
99		EO ATL 2004 / 1 Sans AP à 7,25% j. 16/08	OAT4F	16-08-2009	16-08-2006	100,000				
100		EO ATL 2004 / 1 Sans AP à TMM+1,5% j. 16/08	OAT4V	16-08-2009	16-08-2006	100,000				
101		EO ATL 2004 / 2 Sans AP à 7% j. 31/03	AT42F	31-03-2010	31-03-2006	100,000				
102		EO ATL 2004 / 2 Sans AP à TMM+1,25% j. 31/03	AT42V	31-03-2010	31-03-2006	100,000				
103		EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013		99,720				
104	MEUBLATEX S.A.	EO MEUBLATEX 2001 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXA	10-09-2009	10-09-2006	100,000				
105		EO MEUBLATEX 2001 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXB	10-09-2009	10-09-2006	100,000				
106		EO MEUBLATEX 2001 Tr. C Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXC	10-09-2009	10-09-2006	100,000				
107	UTL	EO UTL 2004 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 31/03	OUTL4	31-03-2012	31-03-2006	99,100				
108		EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OUTL5	30-09-2012	30-09-2006	99,800				
109	AMEN LEASE	EO AL 2001-1 7ans AP à 7,5% j. 29/08	OAL1A	29-08-2008	29-08-2006	99,880				
110		EO AL 2001-1 10ans AP à 7,75% j. 29/08	OAL1B	29-08-2011	29-08-2006	100,000				
111		EO AL 2001-2 7ans AP à 7,5% j. 31/12	OAL12	30-12-2008	30-12-2005	100,000				
112		EO AL 2002-1 7ans AP à 7,5% j. 16/10	OAL21	15-10-2009	15-10-2006	100,000				
113	EL MOURADI	EO EL MOURADI 2002 Tr. A Gar. STB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08	OMRDA	29-08-2009	29-08-2006	100,000				
114		EO EL MOURADI 2002 Tr. B Gar. UB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08	OMRDB	29-08-2009	29-08-2006	100,000				
115	CDS	EO C.D.S 2001 Sans AP à 8,75% j. 20/12	OCDS1	20-12-2006	20-12-2005	100,000				
116	EL MAZRAA	EO EL MAZRAA 2001 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 11/01	OMAZ1	11-01-2009	11-01-2006	100,000				
117	SOTUVER	EO SOTUVER 2002 7ans IF à TMM+2% j. 20/02	OSTV2	20-02-2009	20-02-2006	100,000				
118	BATAM	EO BATAM 2001 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 15/12 **	OBAT1	15-12-2003		100,000				
119	GENERAL LEASING	EO GL 2001 7ans AP à 7,40% 2 ans de franchise j. 20/07	OGL1B	19-07-2008	19-07-2006	100,000				
120		EO GL 2001-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/12	OGL12	31-12-2008	31-12-2005	100,000				
121		EO GL 2002-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 10 / 07	OGL21	10-07-2009	10-07-2006	100,000				
122		EO GL 2003-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/07	OGL31	30-07-2010	30-07-2006	100,000				
123		EO GL 2003-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 20/02	OGL4F	20-02-2011	20-02-2006	99,260				
124		EO GL 2003-2 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/02	OGL4V	20-02-2011	20-02-2006	100,000				
125		EO GL 2004 / 1 Sans AP à 7,25% j. 12/01	OGL41	12-01-2010	12-01-2006	100,000				
126	JERBA MENZEL	EO Jerba Menzel 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans IF à 7,75% j. 11/05	OJM1A	11-05-2008	11-05-2006	100,000				
127		EO Jerba Menzel 2001 Tr. B Gar. BS 7ans IF à 7,75% j. 11/05	OJM1B	11-05-2008	11-05-2006	103,000				
128	PALM MARINA	EO P M 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 11/05	OPM1A	11-05-2008	11-05-2006	100,000				
129		EO P M 2001 Tr. B Gar. BS 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 11/05	OPM1B	11-05-2008	11-05-2006	101,480				
130	MODERN LEASING	EO ML 2001 Tr. A Gar. STB 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OML1A	21-12-2008	21-12-2005	99,000				
131		EO ML 2001 Tr. B Gar. BNA 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OML1B	21-12-2008	21-12-2005	99,000				
132		EO ML 2001 Tr. C Gar. BH 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OML1C	21-12-2008	21-12-2005	100,000				
133	AIL	EO AIL 2005 Tr. 1 Gar. BNA 7ans AP 6,5%	OAIS1	16-08-2010	16-08-2006	100,000				
134		EO AIL 2005 Tr. 2 Gar. BTKD 7ans AP 6,5%	OAISB	16-08-2010	16-08-2006	100,000				
135	TSIE FACTORING	EO TUNISIE FACTORING 2002 Sans AP à 7,6% j. Le : 31 / 05	OTF2	31-05-2007	31-05-2006	99,340				
136	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/05	OPANA	31-05-2009	31-05-2006	100,000				
137		EO PANOBOIS 2001 Tr. B Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/05	OPANB	31-05-2009	31-05-2006	100,000				
138	TOUTA	EO TOUTA 2002 Tr. A Gar. UB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 25 / 09	OTOTA	24-09-2009	24-09-2006	100,000				
139		EO TOUTA 2002 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 25 / 09	OTOTB	24-09-2009	24-09-2006	99,100				
140	SEPCM	EO SEPCM 2002 Gar. BS 7ans AP à 7,5% j. 01 / 04	OSEPC	31-03-2010	31-03-2006	99,500				
141	MOURADI AFRICA	EO AFRICA 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRA	16-09-2010						

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING A	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
				VALEURS					
157				MONOPRIX (da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	10,210				B
158				SFBT (da. 1 / 2. 29/12/1997 - SFBDA)	94,060				
159				SFBT (da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	30,780				B
160				SFBT (da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	23,060				H
161				SFBT (da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	53,700				
162				SFBT (da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	35,240				
163				SFBT (da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	4,730				B
164				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	5,270				B
165				TUNISAIR (da. 1/10. cp. 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,630				B
166				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,570				B
167				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,530				B
168				TUNISAIR (da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,480				B
169				TUNISAIR (da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,210				B
170				BS (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - BSDA)	0,610				
171				BS (da. 1/25. cp. 39. 01/09/1997 - BS39)	0,390				B
172				BIAT (da. 4/60. cp. 32. 16/02/1998 - BIA32)	3,290				
173				BIAT (da. 1/24. cp. 36. 31/12/1999 - BIA36)	1,970				B
174				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,250				B
175				BH (da. 1/20. cp. 12. 15/09/1999 - BH12)	1,150				B
176				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,890				B
177				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	1,650				B
178				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	6,280				B
179				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	4,070				B
180				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	2,810				B
181				Tunisie Leasing (da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	2,160				B
182				Tunisie Leasing (ds. 3/8. du 09/11/2006 au 30/11/2006 - TLSDS)	0,830	0,650	0,650		
183				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	15,810				B
184				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	51,300				B
185				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	21,280				B
186				BT (da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	46,520				B
187				Air Liquide Tunisie (da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	102,400				B
188				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	58,480				B
189				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	49,000				B
190				Air Liquide Tunisie (da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	31,880				
191				Air Liquide Tunisie (da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	22,540				B
192				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	16,810				
193				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	14,970				H
194				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	8,390				
195				UBCI (da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	14,140				B
196	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)	4,600				
197				PBHT (da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,130				
198				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	3,090				
199				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	2,670				B
200				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	1,160				B
201				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - AB38)	1,200				B
202				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	0,620				
203				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	7,160				B
204				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	6,460				
205				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	5,400				B
206				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	7,020				
207				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP03)	0,430				
208				SMG (da. 1 / 2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	15,000				
209				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	7,500				B
210				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	7,200				B
211				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	5,630				
212				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	2,380				B
213				SOTETEL (da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	1,000				B
214				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,860				B
215				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,790				
216				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	1,560				
217				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	3,960				B
218				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	19,210				
219				SIAME (da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	3,600				B
220				SIAME (da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	3,900				
221				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	1,080				B
222				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STEQDA)	5,140				B
223				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	2,430	2,380	* 2,380		H
224				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	3,950	3,950	3,950		
225				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,440				
226				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	2,410				B

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

\* : Cours du Premier Fixing

## MARCHE HORS - COTE TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING B	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
				VALEURS					
227	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	2,120				B
228	10	0,600	19-09-2005	SITEX - Société Industrielle des Textiles	7,000	6,800	6,800		
229	10	0,280	01-10-1997	SOFI - SICAF - Société Financière d'Investissement	4,750	4,610	4,610		
230	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	18,990				
231	5	0,700	08-05-2006	SALIM - Société d'Assurances SALIM	6,490				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

\* : Cours du Premier Fixing

## MARCHE HORS - COTE LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING B	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
				VALEURS					
232				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,260				B
233				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,060				B
234				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,050				B
235				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,050				B
236				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,090				B
237				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,240				
238				SALIM (da. 1/2. cp. 2. 12/05/2003 - SALDA)	4,150				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

\* : Cours du Premier Fixing

## COTATION SUR PANNEAUX

## COTE DE LA BOURSE = MARCHE OBLIGATAIRE

VALEURS		DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
<b>EMPRUNTS</b>						
AMEN LEASE	E. O. AMEN LEASE 2000-2 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 01/12	30-11-2007	30-11-2005			
SOCIETE HELA D'ELECTROMENAGER ET DE CONFORT	E. O. BATAM 2000 Sans AP à 7,75% j. 16/05 **		16-05-2004			
SOCIETE DJERBA AGHIR	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTE 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2006			
	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2006			
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2006			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2006			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2006			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2006			
SOCIETE HOTEL MIRAMAR	E. O. MIRAMAR 2000 Gar. BS 6ans AP à 7% 1an de Franchise j. 13/12	12-12-2006	12-12-2005			
SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE - PENELOPE	E. O. PENELOPE 2001 Gar. BTE 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 01/11	31-10-2008	31-10-2006			

\*: Emprunts pris en charge par la STICODEVAM

\*\*: Cet emprunt a fait l'objet d'une décision de rééchelonnement publiée par avis au bulletin du CMF du 16 septembre 2005.

## COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
<b>DROITS D'ATTRIBUTION</b>									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - BANQUE NATIONALE AGRICOLE	10.000				
21	1/3				2.604				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			1.302				
45	1/20	15-02-94			0.682				
49	1/30	02-05-95			0.440				
29	3/50	03-08-92		BS - BANQUE DU SUD	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - BANQUE DE TUNISIE	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		TUNISIE LEASING	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		AIR LIQUIDE TUNISIE	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - BANQUE DE L'HABITAT	1.290				

## MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE			
<b>OFFRES SANS CONTREPARTIE</b>								
Sté Financière de Gestion - SOFIGES	5	5.000	06-03-2002	3.000		80	INI	
Banque Tunisienne de Solidarité - BTS	10	10.000	06-01-2005	10.000		103	INI	
Les Ciments de Bizerte	10	10.000	10-05-1999	10.000		15	INI	
Sté Immobilière des Mutuelles de Tunisie	3,5			3.000		100	INI	
Sté Tunisienne des arts Graphiques -STAG	5	5.000	16-03-2001	5.000		38	INI	
Sté Tunisienne d'Assurances LOYD Tunisie	5	4.000	16-08-1995	5.000		18	INI	
Sté du djebel djerissa	5			5.000		3	INI	
Sté de Développement Agricole et de Dattes - SODAD	5	1.000	06-07-2000	5.000		35	INI	
Ds 1/10 TUNIS RE 2006				0.150		25 625	INI	
Ds 1/10 TUNIS RE 2006				0.150		3 495	INI	

## AVIS DES SOCIETES

## BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE - BIAT -

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque Internationale Arabe de Tunisie a décidé lors de sa réunion tenue le 31 mai 2006 d'augmenter le capital social de la banque à concurrence de 50 millions de dinars à libérer sur une période de deux ans pour le porter de 120 millions de dinars à 170 millions de dinars. Elle a arrêté le prix d'émission de l'augmentation et délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour déterminer les modalités de cette augmentation, notamment les dates d'ouverture et de clôture de la souscription et les dates de jouissance des actions.

Elle a également donné pouvoir au Conseil d'Administration pour choisir l'une des facultés suivantes en cas de non souscription totale des actions émises en numéraire :

- 1- redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires partiellement ou totalement.
- 2- limiter l'augmentation du capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne les trois quarts (¾) au moins de l'augmentation décidée.
- 3- Offrir les actions non souscrites au public totalement ou partiellement.

En tout état de cause, si le nombre des actions non souscrites représente moins de cinq pourcent (5%) de l'augmentation du capital, le Conseil d'Administration pourra limiter l'augmentation du capital au montant de la souscription.

En vertu de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 5 septembre 2006 que les actions non souscrites à titre irrédudible et à titre réductible seront offertes au public et a fixé les modalités de la libération des actions nouvelles et leur jouissance ainsi que les dates d'ouverture et de clôture de la souscription.

*Caractéristiques de l'émission :*

- . Montant : 50.000.000 de dinars
- . Nombre d'actions à émettre : 5.000.000 actions
- . Valeur nominale des actions : 10 dinars
- . Forme des actions à émettre : nominative
- . Catégorie : ordinaire

*Prix d'émission :*

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à 25 dinars l'action, soit 10 dinars de nominal et 15 dinars de prime d'émission. La libération de cette augmentation de capital se fera sur une période de deux ans, soit :

- . la libération du quart de l'augmentation du capital à la souscription ce qui revient à libérer 17,500 dinars par action (2,5 dinars représentant le quart du nominal et 15,000 dinars de prime d'émission).
- . la libération des trois quarts restants en 2007 ce qui revient à libérer 7,500 dinars par action représentant les trois quarts restants du nominal.

*Droit préférentiel de souscription :*

La souscription aux 5.000.000 d'actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droit de souscription en bourse tant à titre irrédudible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

*A titre irrédudible*

A raison de cinq (5) actions nouvelles pour douze (12) actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise, la banque ne reconnaissant qu'un seul propriétaire pour chaque action.

*A titre réductible*

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irrédudible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent.

Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irrédudible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irrédudible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

*Période de souscription*

La souscription aux 5.000.000 actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irrédudible que réductible à raison de cinq actions nouvelles pour douze actions anciennes et ce, du 27 novembre 2006 au 15 décembre 2006 inclus\*.

*Souscription publique*

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront offertes au public à partir du 18 décembre 2006.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Toutefois cette date ne doit pas excéder les trois mois qui suivent la date d'ouverture des souscriptions, soit au plus tard le 27 février 2007.

En tout état de cause, si le nombre des actions non souscrites représente moins de cinq pour cent de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra limiter l'augmentation du capital au montant de la souscription.

*Etablissements Domiciliataires*

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, à tous les guichets des agences et au service «back office Titres» de la Banque Internationale Arabe de Tunisie, et auprès des intermédiaires en Bourse.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 17,5 dinars ; soit 2,5 dinars représentant le quart du nominal de l'action et 15 dinars représentant la prime d'émission.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la Banque Internationale Arabe de Tunisie agence BIAT 2000, 3 rue de Hollande Tunis sous le numéro 08 307 000 59 32 00350 5 30.

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aura reçu la souscription, et ce dans un délai maximum de 10 Jours à partir de la date de clôture des souscriptions à titre préférentiel soit au plus tard le 25 décembre 2006.

*Jouissance des nouvelles actions souscrites*

Les 5.000.000 actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007 à hauteur de leur libération soit le quart.

Les trois quarts restant de l'augmentation de capital soit 37,5 MD qui seront libérés en 2007 porteront jouissance en dividendes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

A partir de la mise en paiement des dividendes au titre de l'exercice 2007, les actions nouvelles et anciennes seront entièrement assimilées.

*Cotation en bourse**Cotation en Bourse des actions anciennes :*

Les 12.000.000 actions anciennes composant le capital social actuel de la BIAT inscrites à la cote de la Bourse, seront négociables à partir du 27 novembre 2006 droits de souscription détachés.

*Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites :*

Les 5.000.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées du quart seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire et la publication de la notice conséquent au JORT et aux bulletins officiels du CMF, de la BVMT et aux quotidiens de la place, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2007, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

*Cotation en Bourse des droits de souscription :*

Les négociations en Bourse sur les droits de souscription auront lieu du 27 novembre 2006 au 15 décembre 2006 inclus \*. Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

*Prise en charge des actions par la STICODEVAM :*

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «TN 0001800614» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «TN 0001800606» du 27 novembre 2006 au 15 décembre 2006 inclus.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements / livraisons sur lesdits droits et actions négociés en bourse.

Un prospectus d'émission visé par le Conseil du Marché Financier sous le n° 06 / 547 du 13 novembre 2006 sera mis à la disposition du public aux guichets des agences et au service " back office titres " de la BIAT et auprès des intermédiaires en bourse.

\* Les actionnaires et /ou cessionnaires de droit préférentiel de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 15/12/2006 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

## AVIS DES SOCIETES

### COMMUNIQUE DE LA BANQUE DU SUD

Le Conseil d'Administration de la Banque du Sud s'est réuni le *lundi 06 novembre 2006* sous la présidence de M. Moncef CHAFFAR.

Au cours de cette réunion, le conseil a examiné la situation de la banque, passé en revue le portefeuille de crédit et pris acte de l'insuffisance des provisions pour créances en souffrance.

Il a décidé de renforcer les fonds propres de la banque pour lui permettre de constater l'intégralité des provisions nécessaires sur les comptes de l'exercice 2006 et de se mettre ainsi en conformité avec la réglementation en vigueur.

Dans ce cadre, le conseil a convenu d'inviter les actionnaires de la Banque à une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le *22 novembre 2006*, à l'effet de délibérer sur la recapitalisation de la Banque et le renforcement de ses fonds propres par le biais :

- d'une augmentation de capital de *50 millions de dinars*
- et de l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de *80 millions de dinars*

La recapitalisation de la banque atteste de la confiance de ses actionnaires de référence dans ses perspectives de développement et dans la capacité de ses équipes à mener à bien son plan stratégique, afin de l'inscrire dans une logique de création de valeur pour tous ses partenaires : clients, collaborateurs et actionnaires.

### BANQUE DU SUD

Les actionnaires de la Banque du Sud sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le *22 novembre 2006 à 10 heures* à l'hôtel Abou Nawas - Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport du conseil d'administration sur le projet d'augmentation de capital d'un montant de 50.000.000 de dinars ;
- augmentation de capital par émission au pair d'actions nouvelles pour un montant de 50.000.000 de dinars ;
- délégation de pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de constater la réalisation de l'augmentation de capital et de modifier les statuts de la Banque;
- lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur l'émission d'obligations convertibles en actions pour un montant de 80.000.000 de dinars ;
- émission d'obligations convertibles en actions d'un montant de 80.000.000 de dinars ;
- délégation au conseil d'administration des pouvoirs nécessaires à l'effet de constater la réalisation de l'augmentation de capital résultant de la conversion des obligations convertibles en actions et de modifier les statuts de la Banque ;
- arrêté des termes du contrat d'émission des obligations convertibles en actions ;
- cotation des obligations convertibles en actions ; et
- pouvoirs en vue des formalités.

Les documents destinés à cette assemblée générale extraordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité. Ils peuvent s'y faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir, dont l'imprimé est disponible au siège de la Banque, à retourner dûment signé trois jours au moins avant la réunion.

### GENERAL LEASING

Les actionnaires de la Société *General Leasing* sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire réunie d'une façon extraordinaire le *lundi 27 novembre 2006 à 10 heures* au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un deuxième commissaire aux comptes.

Les actionnaires sont invités à assister à cette réunion ou à se faire représenter. A cet effet, des procurations sont disponibles auprès de vos intermédiaires et doivent être remplies dans un délai de 5 jours avant la tenue de l'Assemblée pour se faire représenter.

### SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES - SITEX -

Les actionnaires de la Société Industrielle des Textiles, sont convoqués le *mercredi 29 novembre 2006 à 9 heures 30 minutes* à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « IACE », à la Maison de l'Entreprise, Boulevard Principal, 1053 Les Berges du Lac Tunis, en Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration.
- Distribution d'un dividende statutaire de 0,600 dinar par action à prélever sur le report à nouveau de l'exercice 2005.

En application des dispositions statutaires, ne peuvent assister ou se faire représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement que les actionnaires inscrits sur les registres de la Société huit jours avant la date de l'Assemblée et dont chacun possède au moins 10 actions.

Les actionnaires propriétaires de moins de 10 actions, pourront se réunir pour former le nombre d'actions nécessaires et se faire représenter par l'un d'eux muni d'un pouvoir spécial.

Pendant les 15 jours qui précèdent l'Assemblée, les actionnaires peuvent consulter au siège social, les documents soumis à la dite Assemblée.

### SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SEOUDIENNE - SITS -

Les actionnaires de la Société Immobilière Tuniso-Séoudienne - SITS - sont convoqués à une Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le *vendredi 08 décembre 2006 à 16 heures* à la Maison de l'Entreprise, Les Berges du Lac Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Augmentation de capital de 4MD pour le porter de 9 MD à 13 MD et ce par une émission en numéraire de 3MD et par une incorporation d'une partie des réserves de 1MD.